

ABONNEMENTS

Payable d'avance, par an... \$3.
de quatre mois... 1.00
de un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.50

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.06
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 26 Janvier 1884

COURRIER

Sir Charles Tupper a présenté hier le rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux.

En réponse à M. Massue, le ministre des finances a dit que le gouvernement étudiait en ce moment la question des banques.

M. McMillan, de Vaudreuil, a présenté, hier, une pétition de MM. J. B. A. Mougé et autres, demandant une charte sous le nom de compagnie du chemin de fer de Vaudreuil et Prescott.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a obtenu des avances du gouvernement entre le mois de mars 1882, et le mois de février 1883, s'élevant au montant de \$210,000, à compte de sa subvention, et paie un intérêt de 4 1/2 pour cent.

Le député-ministre des finances dit dans son rapport qu'un état des comptes entre l'Ontario, Québec et le gouvernement fédéral a été soumis aux trésoriers de ces deux provinces, et qu'il est à espérer que le règlement ne se fera pas attendre.

Un correspondant de Penetanguishene nous apprend que l'on a décidé d'y construire une superbe église en l'honneur des premiers missionnaires Jésuites qui sont allés évangéliser les sauvages dans cette région. L'édifice coûtera, dit-il, à peu près \$150,000, et l'emplacement où il doit s'élever est déjà acheté. Il sera fait des souscriptions dans les provinces d'Ontario et de Québec et ailleurs.

NOS EXCÉDANTS

Les excédants depuis trois années se décomposent comme suit :

Table with 2 columns: Year, Amount. 1880-81 surplus \$4,132,743; 1881-82 surplus 6,316,352; 1882-83 surplus 7,064,492. Total \$17,613,597.

M. Cartwright, lui, n'a jamais pu nous présenter autre chose que des déficits.

LA SITUATION FINANCIERE

Les comptes publics soumis à la chambre nous ont permis d'analyser la situation financière du pays. Ainsi le lecteur a pu voir que le revenu de la dernière année fiscale s'était élevé à \$35,724,649, contre \$33,383,455 en 1882. Le tableau suivant indique les principales sources de ce revenu :

Table with 2 columns: Source, Amount. Douanes \$23,500,582; Accises 6,26,116; Postes 1,800,391; Travaux Publics 3,101,138; Licé et 1,001,193; Casuel 191,981. Total du revenu \$35,364,401.

L'excédant du revenu sur les dépenses est de plus de sept millions. Nous sommes donc bien loin de l'être des déficits.

Les dépenses figurent sur trois chefs différents : 1o la dette nationale et les subsides provinciaux ; 2o les frais du service civil, de la justice, de la milice et de la défense, de la législation, etc., etc. ; 3o le coût de la perception des droits de

douane, les bureaux de poste, les travaux publics, etc.

Elles ont atteint en 1883 le chiffre de \$28,730,256, contre \$27,067,102, en 1882.

Disons tout d'abord qu'il a été dépensé, au compte du capital, la somme de plus de quatorze millions, laquelle se répartit comme suit :

Table with 2 columns: Category, Amount. Chemin de fer Intercolonial \$1,616,632 96; Chemin de fer du Pacifique 10,052,402 71; Chemin de fer de l'île du Prince Edouard 57,186 02; Canal Lachine 396,496 96; Canal Murray 84,171 68; Travaux sur l'Ottawa Canal de la rivière Tay 4,831 80; Canaux du St-Laurent 66,616 43; Canal Welland 549,433 29; Navigation de la rivière Trent 40,767 16; Edifices publics d'Ottawa 70,419 95; Télégraphes 49,449 05; Terres publiques 562,221 30.

\$14,171,413 96

Ces dépenses sont fortes sans doute, mais elles représentent un capital sous forme de propriété appartenant au gouvernement, sauf le chemin de fer du Pacifique canadien. Elles sont aussi justifiées par l'état prospère de nos finances.

Les subsides accordés aux différentes provinces s'élèvent à plus de trois millions et demi. En voici le détail :

Table with 2 columns: Province, Amount. Ontario \$1,196,872 80; Québec 959,252 80; Nouvelle-Ecosse 393,753 61; Nouveau-Brunswick 456,971 23; Manitoba 227,153 04; Colombie Britannique 207,995 66; Ile du Prince-Edouard 164,674 07. Total \$3,606,672 61.

Nous avons parlé hier de la dette publique.

Le tableau comparatif suivant va nous montrer maintenant quelle a été l'augmentation dans les dépenses que l'on est convenu d'appeler ordinaires, parce que le gouvernement peut les restreindre plus ou moins.

Table with 3 columns: Category, 1882, 1883. Gouvernement civil \$946,031 vs \$986,721; Législation 582,200 vs 740,768; Immigration 253,061 vs 437,734; Milice 772,821 vs 734,354; Travaux publics 1,123,440 vs 1,859,799; Sauvages 1,183,414 vs 1,116,968; Police à cheval 368,456 vs 47,825. Total \$5,529,413 vs \$6,344,162.

Les dernières élections expliquent l'augmentation que l'on remarque sous le titre de législation. De même que le mouvement rapide de l'immigration, la nécessité de maintenir la paix au Nord-Ouest entre les sauvages et les blancs, et d'y protéger les colons à l'aide de la police à cheval, justifient ce surcroît de dépenses.

La perception du revenu pour les douanes, l'accise, les bureaux de poste, et les travaux publics ont coûté \$6,477,120, en 1883, contre \$5,878,565 en 1882. Mais d'un autre côté le revenu s'est beaucoup accru, comme nous l'avons démontré, hier, de la manière la plus concluante.

REDUCTION DE PASSAGE

Le Pacifique a réduit considérablement les prix de passage entre Ottawa et Montréal à l'occasion du carnaval le 4 février prochain. L'annonce de cette réduction va paraître lundi prochain dans notre journal.

N'oubliez pas la grande soirée littéraire et musicale à l'Institut Canadien, demain soir.

UN DIFFÉREND

Nos lecteurs savent que la compagnie du Pacifique Canadien avait interdit la circulation des trains du Grand Tronc sur le chemin de fer de l'Union Jacques Cartier, au détriment du commerce en général. Sir Charles Tupper a informé la chambre que de l'avis du Ministre de la Justice, ni le gouvernement, ni le comité des chemins de fer, ni le comité du Conseil Privé ne pouvaient intervenir dans les cas de ce genre. Seul le parlement fédéral avait le pouvoir d'autoriser une compagnie à se servir de la voie d'une autre compagnie. Le ministre des chemins de fer écrivit dans le temps à la compagnie du Pacifique qui lui répondit qu'elle voulait non pas interrompre la circulation des convois mais protéger simplement ses droits. Ce sont les tribunaux qui ont réglé le différend.

ECHOS DU PARLEMENT

L'honorable M. Royal demandera mardi, la nomination d'un comité chargé d'étudier la question de la navigation de la Baie d'Hudson.

MM. Houde et Cameron, de Huron, ont donné avis qu'ils présenteront, lundi, un bill à l'effet d'abroger l'acte relatif à la vente des liqueurs.

Sir John A. Macdonald devra présenter, lundi, un bill qui établira un système par lequel les populations sauvages pourront se gouverner elles-mêmes.

Le chef de la gauche ne perd pas de vue l'honorable M. John O'Connor, et demande cette année, encore un état de toutes les sommes payées à ce dernier et dont la chambre n'a pas été informée.

En réponse à M. Blake, le ministre de l'agriculture a évalué le nombre des immigrants, l'an dernier, à 133,303, et le nombre de ceux qui sont allés des autres provinces à Manitoba, à 52,428.

M. Somerville, de Bant, est curieux de savoir ce qu'ont pu coûter au pays les voyages en Angleterre ou ailleurs, des membres ou des délégués du gouvernement, et demande un état qui lui donne ces renseignements.

L'intercolonial fera toujours parler de lui. Lundi prochain, ce sera au tour de M. McMullen de demander un état indiquant le nombre de tonnes de charbon transporté par ce chemin de fer en 1883, les lieux où ce produit a été livré, le coût du fret, et les tarifs spéciaux, s'il en est.

M. Cameron, de Huron, a entrepris d'exercer une surveillance jalouse sur tout ce qui se passe au Nord-Ouest hier, encore, il a demandé un état qui nous renseignerait sur le nombre, le site, le coût, les opérations, la fermeture, et la direction des fermes-modèles établies au Nord-Ouest, pour l'insurrection des Sauvages, ainsi que copie des rapports des agents.

Il arrive peu souvent que nos députés se plaignent officiellement de la conduite de nos juges. M. Wilson croit avoir raison d'adopter ce procédé et demande copie des documents relatifs aux accusations portées contre M. D. J. Hughes, juge

du comté d'Elgin, ainsi que du rapport ou jugement rendu à la suite d'une enquête qui a déjà eu lieu. Il veut aussi que l'on institue une deuxième enquête. Nous ignorons ce que sont ces accusations.

M. Mulock ayant demandé copie de tous les documents se rattachant au désaveu des lois provinciales. M. Blake en a profité pour se plaindre de ce que les lieutenant-gouverneurs étaient trop lents à transmettre ici les actes de leurs législatures. Il est arrivé même que ces lois qui devraient être soumises le plus tôt possible à l'exécutif, ne lui sont parvenues qu'un an après leur passage. Ce qui est ridicule.

M. Cook a fait rire, hier, à ses dépens, toute la députation en chambre. Sir John A. Macdonald, après avoir donné des détails sur la vente d'une ferme au lieutenant-gouverneur de Québec, ajouta que ce dernier avait, parait-il, l'intention de s'y établir plus tard. M. Cook se leva alors pour demander au premier ministre si M. Robitaille amènerait aussi les porcs qu'il élève. Je l'ignore, répliqua sir John, mais je sais que si l'honorable député allait lui faire visite là bas, il y serait fort bien accueilli. Tableau !

AIS DE MOTION

M. Blake demandera, mardi prochain, copie de tous les ordres du conseil, correspondance, des mémoires et représentations faites au sujet de la prime d'encouragement accordée pour la fabrication du fer ;

Aussi, un état indiquant le nombre de saisies opérées à chacun des ports douaniers du Canada pendant la dernière année fiscale, et aussi pendant les six mois expirés le 31 décembre dernier ; le chiffre des amendes perçues dans chaque port pendant chacune des périodes précitées, et la manière dont on en a disposé, donnant les noms des fonctionnaires qui en ont reçu une partie et le montant reçu par chacun d'eux.

M. Charlton prodiguera, lui aussi, les avis de motion. Aussi, il doit demander divers états indiquant : 1o Le nombre d'acres de terre affermés au Nord-Ouest, pour les pâturages, les conditions des baux, et les recettes ;

2o Le nombre d'acres de terres arpentés à Manitoba et au Nord-Ouest, l'an dernier, et le coût de ces travaux ;

3o Le nombre d'acres de terre vendus, l'an dernier, et le prix ; le nombre d'acres de terre affectés à la colonisation suivant les projets numéros 1 et 2, et le montant reçu ;

4o Le nombre et la durée des permis accordés pour la coupe du bois, la somme payée au gouvernement, l'étendue du territoire compris dans ces permis, les noms des porteurs de licences, les droits imposés, les réclamations faites, etc ;

5o Le nombre d'acres de terre compris dans les homesteads concédés en 1883, ainsi que dans les pré-émissions.

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT

Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ÉTOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en Job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre job), à moitié prix.

TOILE A NAPPE—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES ! ROBES DE BUFFLES !

Allez au grand DÉPÔT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de

M. TACK BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loupervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loupervier. Mes canots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.

J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être obtenues aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général.

J. P. FRENCH, Inspecteur des postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ON DEMANDE

Un garçon âgé de 16 à 18 ans, pour se rendre et généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. Leblanc, 24 rue Sussex.



DES soumissions cachetées, portant la désignation "Habill. pour la Police à cheval," et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, jeudi, 14 Février 1884.

DES formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus quant aux articles et les qualités requises, seront fournies par le sousigné. On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formules. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sousigné.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne pour une somme égale à dix pour cent du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle néglige de compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publieront le présent avis sans y avoir été d'abord autorisés.

FRED WHITE, Contrôleur, P. C. du M. O. N.

Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS PATINS PATINS Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE

No. 96 Rue RIDEAU.

30 mars 1885

VIEUX DE 54 ANS

L'ELIXIR

Végétal Balsamique

N. H. DOWNS

A subi une épreuve de CINQUANTE-QUATRE ANS et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Rhumes, la Tox, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par G. O. DACIER, Ottawa.